



Partez à la retraite en toute sérénité

Référence : 7.1.3

Thématique : Transmettre mon entreprise

Objectifs

Cette journée vous permettra de comprendre les étapes à respecter pour votre demande, de faire le point sur vos droits et les coûts liés à la retraite et d'anticiper la régularisation d'anomalies de carrière. Partagez vos questions face à cette échéance.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié

Format

Formation en présentiel et classe virtuelle

Pré-requis

Aucun.

Durée

7 heures

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par des consultants experts dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Tarif

210 €

avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle (OPCO ou Fonds d'Assurance Formation)

[Télécharger le Programme](#)

Délivré par:

- Agence de Saint-Laurent-du-Var : 81, avenue Léon Bérenger, 06704 Saint-Laurent-du-Var
- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :

Prochaines sessions:

- Agence de Saint-Laurent-du-Var - 142 AVENUE DE VERDUN - le 14/04/2025;
- Inscription avant le 14/04/2025

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjoint(s) - gratuit
- Autre public - gratuit